

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, tenue le 27 juin 2023, à l'hôtel de ville, au 1, rue Saint-François-Xavier, Sainte-Anne-du-Lac.

Étaient présents les conseillers Danielle Laurence, Serge Ippersiel, Michel Daigle, Louise Drouin, Linda Laurence et Annie Leduc formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Jocelyne Lafond.

Est aussi présente Marilynne Melançon, directrice générale, greffière-trésorière.

CONSTATATION DE LA LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été convoqués et un accusé-réception a été signé à cet effet.

Ouverture de la séance

La mairesse ouvre la séance il est 20 h 36.

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10814-06-2023

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Louise Drouin

Appuyé par Annie Leduc

et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, en y ajoutant toutefois un point à varia : 5.1 Horaire d'été à la bibliothèque.

Adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10815-06-2023

Paiement #3 – Excavation Boldex inc.

Il est proposé par Serge Ippersiel

appuyé par Louise Drouin

et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement # 3 à Excavation Boldex inc. au montant de 91 714.23 \$ taxes incluses.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10816-06-2023

Paiement de la retenue finale – Aqueduc rue Sainte-Anne
Projet 19-02

Il est proposé par Annie Leduc

appuyé par Serge Ippersiel

et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 17 940.40 \$ taxes incluses pour la retenue finale à Excavation Gaétan Lacelle inc. pour le projet 19-02, aqueduc rue Sainte-Anne.

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10817-06-2023

Horaire d'été
Bibliothèque Lida Touchette

Il est proposé par Linda Laurence
appuyé par Danielle Laurence
et résolu à l'unanimité d'accepter le changement d'horaire à la bibliothèque
Lida Touchette pour l'été comme suit :

Mardi :	13 h à 15 h	18 h à 20 h
Mercredi :	13 h à 15 h	
Jeudi :	13 h à 15 h	18 h à 20 h

adoptée

RÉSOLUTION NUMÉRO: 10818-06-2023

Levée de la séance

Il est proposé par Louise Drouin
appuyé par Danielle Laurence
et résolu à l'unanimité de lever la séance, il est 20 h 40.

Adoptée

Jocelyne Lafond, mairesse

Marilyne Melançon, directrice générale,
greffière-trésorière

Je, Jocelyne Lafond, mairesse, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

